



Achat voiture neuve avec reprise voiture cote erronée

Par **LESIEUR Dominique**, le **25/09/2016** à **01:02**

Bonsoir,

Lors des journées portes ouvertes automobiles, j'ai acheté une voiture : montant neuf avec remise par le concessionnaire et déduction d'un montant correspondant à la reprise de mon ancien véhicule ... (cote argus moins frais ...) sauf que la cote prise en considération par le conseiller commercial n'était pas la bonne : il s'est trompé sur le modèle de la voiture reprise d'où une différence de montant non négligeable : tant sur le bon de commande que sur la proposition commerciale, il s'est trompé sur le modèle de voiture qu'il reprend > mention Citroen C4 - 2007 1.6 HDI 110 FAP PACK AMBIANCE en lieu et place de Citroën C4 HDI 110 COLLECTION ! Cette erreur sur le modèle peut-elle me permettre de faire modifier et de récupérer finalement le manque à gagner car la cotation n'est pas la même ... Est-ce que je peux garder mon ancienne voiture tout en achetant la nouvelle en lui payant le montant de reprise et me chargeant ensuite de vendre mon ancienne voiture selon la cotation réelle ? Peux-t-il s'y opposer ? Déjà pour l'achat, le conseiller ne m'a jamais indiqué le montant du taux de crédit du financement qu'il me proposait, j'ai donc emprunté auprès de mon banquier pour financer et sans difficulté mais reste ce problème de montant de reprise indiqué dans le bon de commande et proposition commerciale qui est faux du fait de l'erreur par le conseiller sur le modèle de la voiture censée être reprise ! Que puis-je faire ? Suis-je tenue ou non ? Je vous remercie pour la réponse que vous voudrez bien me donner . Bien cordialement